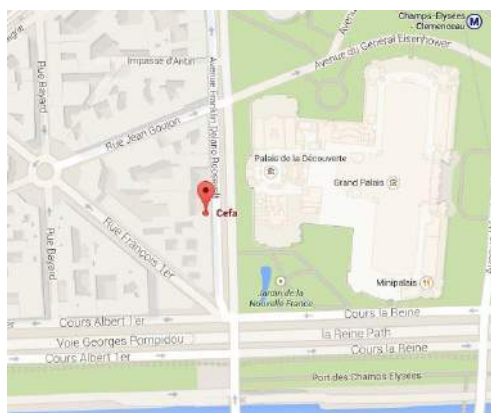


CONDITIONS D'ACCES :

Salons France – Amériques CEFA
9, avenue Franklin Roosevelt
75008 Paris



ARBITRAGE ET ACTION DE GROUPE

Lundi 18 mai 2015 - matin

Salons France Amériques - Paris

POUR VOUS INSCRIRE OU OBTENIR DES RENSEIGNEMENTS :

CMAP

39, avenue Franklin D. Roosevelt
75008 Paris
Tél. : (33) 1 44 95 11 40
www.cmap.fr

**Centre de droit de la consommation et du Marché
UMR 5815 Dynamiques du droit**

Faculté de droit
14 rue du Cardinal de Cabrières
34060 Montpellier
Secrétariat : (33) 4 34 43 29 03
Courrier électronique : conso@univ-montp1.fr



ARBITRAGE ET ACTION DE GROUPE

L'action de groupe a fait une entrée remarquée dans le droit français.

Véritable innovation procédurale, changement radical dans la manière de considérer le droit de la consommation pour encourager une mise en œuvre effective des droits octroyés aux consommateurs, cette innovation appelle nécessairement à d'autres interrogations et à la remise en cause de certains préjugés.

A côté de bien d'autres modes de règlement des différends, l'action de groupe pourrait appeler à la mise en œuvre de mécanismes jusqu'alors fermés à ce domaine en France tels que l'arbitrage essentiellement, mais aussi la médiation et la conciliation.

Les contentieux internationaux, qui ne manqueront pas d'être révélés, seront une nouvelle occasion de confronter les solutions offertes par les différents systèmes nationaux.

Le propos de cette demi-journée d'étude est d'analyser toutes les hypothèses, sans *a priori* aucun, sur les perspectives ou les risques que présente cette nouvelle procédure.



Modalités et tarifs d'inscription

Le nombre de places est limité, merci de vous inscrire à l'avance.

Tarifs

Professionnels : 80 €

Etudiants : gratuit sur justificatif

Inscription par courrier avec chèque à l'ordre du CMAP

Programme

9h00- 9h30 : Accueil des participants

Présentation du *Concours d'arbitrage Serge Lazareff* par le CMAP et l'UMR 5815
Par Sophie Henry, Daniel Mainguy et Sandrine Clavel

9h30 – 9h55 : Introduction à l'action de groupe

- Daniel Mainguy, Professeur Université de Montpellier
- Benoit Javaux, Avocat, *August & Debouzy*

9h55 – 10h15 : Action de groupe, actions collectives, actions de défense, conciliation et médiation

- Bruno Dondero, Professeur à l'Ecole de droit de la Sorbonne
- Sylvestre Tandreau de Marsac, Avocat, *Fischer, Tandreau de Marsac, Sur*, Co-directeur de l'EIMA

10h15-10h35 : Action de groupe et transaction

- Cyril Nourissat, Ancien Recteur, Professeur à l'Université de Lyon III
- Matthieu Boissavy, Avocat, *Boissavy Avocats*

10h35 – 11h10 : Pause

11h10 – 11h30 : L'action de groupe en droit international privé

- Malo Depincé, Maître de conférences HDR Université de Montpellier
- Nathalie Meyer-Fabre, *Meyer-Favre Avocats*

11h30 – 11h50 : Action de groupe et arbitrage interne

- Denis Mouralis, Professeur à l'Université d'Avignon, conseiller au CMAP
- Léonor Jandard, consultante au CMAP

11h50 – 12h10 : Action de groupe et arbitrage international

- Maximin de Fontmichel, Maître de conférences Université de Versailles Saint-Quentin
- Jean-Pierre Grandjean, Avocat, *Clifford Chance*, Membre du Conseil de l'Ordre

12h10 – 12h30 : Conclusion

Thomas Clay, Professeur Université de Versailles - Saint-Quentin, Corpus Consultants